

DEC173001INSU

**Décision portant nomination de M. Bruno Bézard aux fonctions de chargé de mission****LA PRESIDENTE,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

**DECIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

M. Bruno Bézard, Directeur de Recherche au CNRS est nommé chargé de mission auprès de la présidente pour l'INSU, du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018. Sa mission a pour objet d'assurer le travail de coordination et de suivi des services nationaux d'observation en Astronomie/Astrophysique et notamment d'assurer le suivi et la gestion de la base de données interactive des SNO.

Pour l'exercice de cette mission, M. Bruno Bézard demeure affecté à l'unité mixte de recherche UMR8109 intitulée Laboratoire d'Études Spatiales et d'Instrumentation en Astrophysiques (LESIA), Observatoire de Paris, Section de Meudon – 92195 MEUDON Cedex

**Article 2**

Du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018, M. Bruno Bézard percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ouest et Nord (DR05).

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

22 DEC. 2017



Anne Peyroche



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90